

**PROCÈS-VERBAL**

**Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell  
Sous-sol de l'église St-Clément, située au 190, rue Main à Dudswell  
Le 7 octobre 2019 à 19 h**

Sont présents :       Mme Mariane Paré, maire  
                          M. Alain Dodier, conseiller  
                          Mme Véronick Beaumont, conseillère  
                          M. Michel Gagné, conseiller  
                          Mme Marjolaine Larocque, conseillère  
                          M. Réjean Cloutier, conseiller  
                          Mme Isabelle Bibeau, conseillère

**IL Y A QUORUM**

Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h 03.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2019-261**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOURIER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des dernières réunions
  - 3.1 Renonciation à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019
  - 3.2 Adoption des procès-verbaux
    - Séance ordinaire du 9 septembre 2019
    - Séance extraordinaire du 30 septembre 2019
4. Suivi des comités
5. Correspondance
  - 5.1 Correspondance générale
  - 5.2 Demandes de don
    - 5.2.1 Défi-OSEntreprendre Haut-Saint-François
  - 5.3 Cotisations et adhésions
    - 5.3.1 Soutien financier au programme Place aux Jeunes

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

- 5.4 Demandes d'appui
  - 5.4.1 Ensemble contre la violence conjugale
- 5.5 Représentations
- 5.6 Invitations
  - 5.6.1 Oktoberfest
  - 5.6.2 Jour du Souvenir
  
- 6. Administration
  - 6.1 Renouvellement des assurances collectives (FQM)
  - 6.2 Appel de candidatures – poste temporaire de réceptionniste (RETIRÉ)
  - 6.3 Renouvellement des assurances avec la MMQ (REPORTÉ)
  
- 7. Transport – Voirie
  - 7.1 Déneigement des stationnements
  - 7.2 Dépôt de la liste des chemins privés déneigés ouverts au public
  - 7.3 Lignage de l'hôtel de ville et du centre communautaire
  - 7.4 Octroi des contrats pour le déneigement des chemins privés
  - 7.5 Travaux automnaux
  - 7.6 Achat d'un conteneur
  - 7.7 Achat d'équipement pour les camions 10 roues
  
- 8. Sécurité publique
  - 8.1 Organigramme de la sécurité publique
  - 8.2 Adoption du budget 2020 – Régie incendie des Rivières
  
- 9. Urbanisme
  - 9.1 Dérogation mineure - implantation d'un garage sur le lot 4 198 312
  - 9.2 Plan d'aménagement du parc Gordon-MacAulay
  
- 10. Hygiène du milieu
  - 10.1 Adoption du budget 2020 de la Régie des Hameaux
  - 10.2 Remplacement pompes doseuses - Usine de filtration
  
- 11. Loisir et culture
  - 11.1 Modifications de la résolution 2019-247 intitulée Relevé topographique du terrain de la plage et de la piste cyclable
  - 11.2 Embauche des préposés aux patinoires
  - 11.3 Cartes et graphisme – Forêt habitée
  
- 12. Finances
  - 12.1 Présentation des comptes payés et à payer
  
- 13. Avis de motion
  - 13.1 Présentation d'un règlement modifiant le Règlement incendie
  
- 14. Adoption de règlement
  
- 15. Divers
  
- 16. Projet citoyen
  
- 17. Période de questions
  - 17.1 Réponses aux questions des citoyens

17.2 Questions des citoyens

18. Points du Maire et suivi des activités du mois

19. Clôture de la séance

20. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES RÉUNIONS**

**3.1 Renonciation de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019  
Résolution no 2019-262**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption des procès-verbaux  
Séance ordinaire du 9 septembre 2019 et séance extraordinaire du  
30 septembre 2019  
Résolution no 2019-263**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019 tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. SUIVI DES COMITÉS**

**5. CORRESPONDANCE**

**5.1 Correspondance générale**

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

**5.2 Demande de don**

**5.2.1 Défi-OSEntreprendre Haut-Saint-François  
Résolution 2019-264**

**CONSIDÉRANT QUE** la SADC a pour mission de promouvoir et supporter techniquement et financièrement le développement économique, social, culturel et communautaire de son territoire d'intervention;

**CONSIDÉRANT QUE** la SADC organise un 5 à 7 dans le cadre du Défi OSEntreprendre qui permet aux participants de développer leurs qualités entrepreneuriales et de se développer un réseau pour les aider dans le démarrage de leur entreprise;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a à cœur le développement d'entreprises et d'emplois sur son territoire.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le montant de 100 \$ soit versé à la SADC du Haut-Saint-François dans le cadre du Défi-OSEntreprendre.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 70190 990.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.3 Cotisation et adhésion**

#### **5.3.1 Soutien financier au programme Place aux Jeunes Résolution 2019-265**

La conseillère Mme Véronick Beaumont déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité fait partie des municipalités visitées dans le cadre des activités organisées par le programme Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse Emploi du Haut-Saint-François;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités favorisent la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC du HSF.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOURIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal participe financièrement aux activités organisées dans le cadre du programme Place aux jeunes pour la somme demandée de 354.40 \$ soit un montant de 20 \$ par 100 habitants.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 70190 990.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.4 Demande d'appui**

#### **5.4.1 Ensemble contre la violence conjugale Résolution 2019-266**

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité de Dudswell est proclamée alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5.5 Représentation**

## **5.6 Invitation**

### **5.6.1 Oktoberfest Résolution 2019-267**

**CONSIDÉRANT QUE** la soirée de l'Oktoberfest permet d'amasser des fonds pour la Polyvalente Louis-St-Laurent de East-Angus.

**CONSIDÉRANT QU'UN** Plan de visibilité est offert aux commanditaires.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité achète une table au montant de 300 \$ soit 30 \$ par personne pour permettre à 10 personnes de représenter la municipalité et d'assister à la soirée-bénéfice qui aura lieu le 25 octobre prochain à la Polyvalente Louis-St-Laurent de East Angus.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 70190 990.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.6.2 Jour du Souvenir Résolution 2019-268**

**CONSIDÉRANT QUE** le 10 novembre prochain dans le cadre du jour du Souvenir il y aura une cérémonie commémorative à East Angus.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la conseillère Mme Marjolaine Larocque soit présente afin d'y déposer une couronne de 14 pouces au coût de 45 \$.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 11000 493.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. ADMINISTRATION**

### **6.1 Renouvellement des assurances collectives (FQM) Résolution 2019-269**

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres en 2018 et que suite à ce processus, elle a signé un contrat d'assurances collectives auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** tant le Code municipal que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une Municipalité d'adhérer à un tel contrat;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a transmis à la Municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2020 et qu'en conséquence, la Municipalité désire renouveler le contrat et s'engage à en respecter les termes et conditions;

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau taux ne pourra pas dépasser une hausse de 15 % conformément aux conditions négociées lors de l'appel d'offres du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**CONSIDÉRANT QUE** la date du renouvellement du contrat est le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité renouvelle son contrat d'assurances collectives souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.2 Appel de candidatures – poste temporaire de réceptionniste (RETIRÉ)**

### **6.3 Renouvellement des assurances avec la MMQ (REPORTÉ)**

## **7. TRANSPORT - VOIRIE**

### **7.1 Déneigement des stationnements Résolution 2019-270**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de déneigement du stationnement de l'hôtel de ville, de la rue Hall, de l'aqueduc et de la prise d'eau à l'usine Shermag est à reconduire;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une offre de M. Éric Bibeau, pour la saison 2019-2020, détaillée comme suit :

- Stationnement de l'hôtel de ville : 6 500 \$;
- Rue Hall : 1 000 \$;
- Aqueduc : 700 \$;
- Prise d'eau usine Shermag : 800 \$.

Le tout pour un total de 9 000 \$.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil accorde à M. Éric Bibeau, pour la saison 2019-2020, le contrat pour le déneigement du stationnement de l'hôtel de ville, de la rue Hall, de l'aqueduc et de la prise d'eau à l'usine Shermag, au montant de 9 000 \$ plus taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.2 Dépôt de la liste des chemins privés déneigés ouverts au public Résolution 2019-271**

La conseillère Mme Marjolaine Larocque déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QU'**une Politique de déneigement des chemins privés ouverts au public a été adoptée par le conseil municipal lors de la séance du mois de février 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite d'une évaluation des chemins privés ayant fait une demande de déneigement, nous sommes en mesure de recommander au conseil municipal la liste des chemins privés répondant aux critères à respecter pour la saison 2019-2020.

**CONSIDÉRANT QUE** les chemins privés suivants se conforment à la Politique :

- 1<sup>er</sup> chemin
- 35<sup>e</sup> chemin
- chemin Crête
- chemin Donat
- chemin Rolland et Desrosiers
- chemin Yvon
- chemin Ouellette

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise le déneigement des chemins privés énumérés ci-haut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.3 Lignage de l'hôtel de ville et du centre communautaire Résolution 2019-272**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'asphaltage sont terminés dans le stationnement de l'hôtel de ville et du centre communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons obtenu un prix de l'entreprise Publiforme au montant de :

Centre communautaire : 850 \$ plus les taxes applicables

Hôtel de ville : 1 140 \$ plus les taxes applicables

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'entreprise Publiforme effectue le lignage du centre communautaire et de l'hôtel de ville pour un montant total de 1 990 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.4 Octroi des contrats pour le déneigement des chemins privés  
Résolution 2019-273**

La conseillère Mme Marjolaine Larocque déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des chemins privés répondant aux critères de la Politique de déneigement des chemins privés ouverts au public a été déposée au conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la volonté est de privilégier le maintien des opérations de déneigement dans sa forme actuelle pour la 1<sup>re</sup> année;

**CONSIDÉRANT QUE** les prix suivants ont été soumis par les déneigeurs actuels;

- M. Éric Bibeau, le déneigement des chemins suivants :
  - chemin Yvon, au montant de 1 700 \$
  - chemin Donat, au montant de 5 000 \$
  - chemin Rolland et Desrosiers, au montant de 6 000 \$
- M. Marc Bergeron, le déneigement du chemin Crête au montant de 2 500 \$.
- M. Serge Moisan, le déneigement du 1<sup>er</sup> et du 35<sup>e</sup> chemin au montant de 2 350 \$ chacun.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal accorde à M. Éric Bibeau, le contrat de déneigement des chemins Yvon, Donat, Rolland et Desrosiers au montant de 12 700 \$ plus les taxes applicables, à M. Marc Bergeron, le déneigement du chemin Crête au montant de 2 500 \$ et à M. Serge Moisan, le déneigement du 1<sup>er</sup> et du 35<sup>e</sup> chemin au montant de 4 700 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.5 Travaux automnaux  
Résolution 2019-274**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs interventions doivent être réalisées sur nos routes avant le début de l'hiver;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été évalués par le directeur aux services techniques au montant de 38 500 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des travaux automnaux a été déposée au conseil municipal.



**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur aux services techniques à mettre en œuvre les travaux automnaux conformément à la liste déposée pour la somme maximale de 38 500 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.6 Achat d'un conteneur  
Résolution 2019-275**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons besoin d'un endroit fermé pour ranger des équipements de voirie sur les lieux du garage municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**un conteneur isolée usagée coûte approximativement 5 000 \$ plus les taxes applicables.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le directeur aux services techniques soit autorisé à faire l'achat d'un conteneur au montant de 5 000 \$ plus taxes applicable;

**QUE** les coûts du transport prévus à 125 \$ de l'heure soient ajoutés pour la somme maximale de 625 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** l'ensemble des frais reliés à l'achat de la remorque soit payé via le fonds de roulement et remboursé à parts égales sur une période de 3 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.7 Achat d'équipement pour les camions 10 roues  
Résolution 2019-276**

**CONSIDÉRANT QUE** les camions 10 roues achetés doivent être équipés d'une lame pour effectuer le travail d'entretien;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût d'achat pour deux lames ainsi que les accessoires nécessaires à la pose de l'équipement est de 17 242 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons obtenu une soumission de l'entreprise Robitaille équipement inc..

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les équipements nécessaires, au bon fonctionnement des camions 10 roues, soient achetés pour la somme de 17 242 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Robitaille équipement inc.;

**QUE** la somme de l'achat soit financée dans le fonds de roulement sur une période de 7 ans au montant de 2 848.42 \$ par année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 Organigramme de la sécurité publique  
Résolution 2019-277**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de la municipalité de Dudswell reconnaît être à risque d'être touchée par un sinistre en tout temps;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité c'est doté d'un Plan de sécurité civil pour être en mesure d'intervenir adéquatement lors d'un sinistre;

**CONSIDÉRANT QUE** le Plan de sécurité civil doit être sous la responsabilité d'un coordonnateur et piloté par un comité organisationnel;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organigramme municipal de sécurité civile (OMSC) a été déposé.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité adopte l'OMSC telle que déposée;

**QUE** les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Marie-Ève Gagnon, directrice générale
Responsable de la mission Administration	Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe
Responsable substitue de la mission Administration	Marie-Ève Gagnon, directrice générale
Responsable de la mission Secours aux personnes	Stéphane Laroche, directeur de la Régie incendie des Rivières
Responsable de la mission Services techniques	Mario Lazure, directeur aux services techniques
Responsable substitue de la mission Services techniques	Martin Leroux, chef d'équipe
Responsable de la mission Services aux personnes sinistrées et aux communications	Marie-Pierre Hamel, agente aux communications et aux événements
Responsables substitue de la mission Services aux personnes sinistrées et aux communications	Catherine Morin, agente de soutien

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.2 Adoption du budget 2020 – Régie incendie des Rivières  
Résolution 2019-278**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie doit faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> octobre le budget pour l'année suivante et une estimation de la contribution de chaque municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités membres;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget de la Régie incendie des Rivières présente des revenus de l'ordre de 551 028 \$ pour 2020 soit une hausse comparativement à 2019 qui affichait des revenus de 547 284 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la quote-part de la Municipalité de Dudswell sera de 174 401 \$ pour 2020 soit une hausse comparativement à l'année 2019 dont la quote-part était de 172 425 \$.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal adopte le budget de la Régie incendie des Rivières pour l'exercice financier 2020 prévoyant un budget équilibré de 551 028 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. URBANISME**

### **9.1 Dérogation mineure – Implantation d'un garage sur le lot 4 198 312 Résolution 2019-279**

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation d'un garage de 6 pi dépassant l'implantation actuelle sur le lot 4 198 312 est interdite selon le Règlement de zonage 2017-226;

**CONSIDÉRANT QUE** le hall d'entrée est de 4 pieds en avant de la maison et que le garage peut reculer de 2 pieds vers l'arrière du terrain;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation ne cause pas un préjudice au propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation mineure a été acheminée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui ne recommande pas au conseil d'autoriser l'implantation d'un garage, de 6 pieds dépassant l'implantation actuelle de la résidence, sur le lot 4 198 312.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : RÉJEAN CLOUTIER)**

**QUE** le conseil municipal n'autorise pas la dérogation mineure selon la recommandation du CCU pour l'implantation d'un garage de 6 pi dépassant l'implantation actuelle de la résidence sur le lot 4 198 312.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **9.2 Plan d'aménagement du parc Gordon-MacAulay Résolution 2019-280**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a fait une consultation publique pour connaître les besoins en matière d'aménagement du parc Gordon-MacAulay dans le secteur Bishopton;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux firmes suivantes ont été invitées à soumissionner pour la réalisation des plans d'aménagement préliminaires :

- Natureden 6 575 \$
- BC2 9 500 \$

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal octroie le mandat de la réalisation des plans d'aménagement préliminaires du parc Gordon-MacAulay à la firme Natureden au montant de 6 575 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **10.1 Adoption du budget 2020 de la Régie des Hameaux Résolution 2019-281**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie doit faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> octobre le budget pour l'année suivante et une estimation de la contribution de chaque municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités membres;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget de la Régie des Hameaux présente des revenus de l'ordre de 2 591 610 \$ soit une hausse comparativement à 2019 qui affichait des revenus de 2 524 597 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la quote-part de la Municipalité de Dudswell sera de 105 945 \$ soit une hausse comparativement à l'année 2019 dont la quote-part était de 103 058 \$.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal adopte le budget de la Régie des Hameaux pour l'exercice financier 2020 prévoyant un budget équilibré de 2 591 610 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10.2 Remplacement pompes doseuses - Usine de filtration Résolution 2019-282**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une inspection à l'usine de filtration par notre technicienne, Mme Marie-Ève Daoust, il a été constaté que les pompes doseuses de chlore ne fonctionnaient plus ;

**CONSIDÉRANT QUE** les pompes doivent obligatoirement être remplacées en urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de remplacement desdites pompes est de 3 528 \$ plus les taxes applicables.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MONSIEUR RÉJEAN CLOURIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la dépense de 3 528 \$ soit compilée dans l'affectation attribuée au réseau d'aqueduc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. LOISIR ET CULTURE**

**11.1 Modifications de la résolution 2019-247 intitulée Relevé topographique du terrain de la plage et de la piste cyclable  
Résolution 2019-283**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2019-247 limitait la dépense à 5 000 \$ plus les taxes applicables pour effectuer le relevé topographique du terrain de la plage et de la piste cyclable;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission fournie par l'entreprise H4G géomatique inc. propose une option plus détaillée avec un vol et acquisition Lidar au montant de 8 800 \$ taxes incluses.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la résolution 2019-247 soit modifiée pour permettre à la directrice générale d'octroyer un mandat à l'entreprise H4G géomatique inc. au montant de 8 800 \$ taxes incluses pour la réalisation du relevé Lidar et photogrammétrique de la piste cyclable et du terrain de la plage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.2 Embauche des préposés aux patinoires  
Résolution 2019-284**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOURIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** M. Malcolm Bennett soit embauché à titre de préposé à la patinoire au parc Gordon-MacAulay et que M. Luc Turmel soit embauché à titre de préposé à la patinoire au parc Jocelyn-Gouin selon les conditions suivantes :

- pour l'entretien et la surveillance 17,17 \$/l'heure;
- pour l'entretien avec la souffleuse 22,85 \$/l'heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.3 Cartes et graphisme – Forêt habitée  
Résolution 2019-285**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la firme Projexmedia soit mandatée, conformément au devis présenté, pour la mise à jour des cartes des sentiers de la forêt Habitée pour la somme maximale de 3 400 \$ plus les taxes applicables.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. FINANCES

12.1 Présentation des comptes payés et à payer  
Résolution no 2019-286

## IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

3560	Alarme CSDR	Ajout de code - Marie-Pierre Hamel	17.25
3561	Impressions HSF	Fourniture de bureau	146.71
3562	Cynthia James	Contrat de vidange - 2018-2019	818.33
3563	Clermont Lessard	Location espaces	1,034.77
3564	Régie intermunicipale	Enfouissement – déchets	855.14
3565	Avizo Experts-Conseils	Surveillance de chantier	991.08
3566	François Beaumont	Honoraires - entretien réseau e-u & e-p	566.22
3567	C. De Réno. G. Doyon Inc.	Entretien & réparation - H.V.	123.04
3568	Vivaco Groupe Coop.	Entretien & réparation - H.V.	17.79
3569	Daoust Marie – Ève	Frais de déplacement	217.93
3570	Englobe Corp.	Réfection des rues - TECQ 2014-2018	362.40
3571	Eurofins Environex	Analyse – laboratoire	705.71
3572	Gagnon du Temps s.e.n.c..	Entretien & réparation – plage	80.48
3573	Location Ideale enr.	Location matériel – voirie	59.60
3574	Yves Manseau	Entretien & réparation - réseau routier	3,269.71
3575	Municipalité Weedon	Entente honoraires - réseau e-u & e-p	7,552.58
3576	Scies A Chaines C. Carrier	Pièces & accessoires - voirie	48.18
3577	Terraquavi	Entretien - réseau routier	519.69
3578	9146-8801 Québec inc.	Ent. & réparation – réseau routier	104,395.60
3579	C. De Réno. G. Doyon inc.	Entretien & réparation - H.V	2,875.94
3580	Yves Manseau	Ponceaux	2,227.19
3581	Pompes T. d'eau Bernier	Entretien & réparation - usine (coudes)	35.26
3582	Projex Media	Exp. & identité virtuelle - 3e phase	1,954.58
3583	Trans. et Exc. Stephane Nadeau	Achat – gravier	250.37
3584	Chantal Cliche	Remboursement - accessoires (balle)	199.55
3585	Chèque annulé		
3586	Chantal Fortier	Remboursement - temps de glace	215.00
3587	Melanie Godbout	Séance photo – balle	150.00
3588	Pavage Plamondon inc.	Pavage de la cour C.C.(rés. 2019-207)	30,278.35
3589	Croix-Rouge canadienne	Entente de service aux sinistrés 2019	276.48
3590	Bilodeau Anycia	Bourses des finissants 2019	350.00
3591	Breton Marie-Pier	Remboursement - dépenses SAE	159.09
3592	Brière Tomy	Bourses des finissants 2019	350.00
3593	Cloutier Elizabeth	Remboursement - dépenses SAE	336.39
3594	Dusseault David	Bourses des finissants 2019	350.00
3595	Ecce Terra, Arpenteurs	Plan de localisation - descente de bateau	977.29
3596	Fnx Innov	Étude de sol - église anglicane	4,024.13
3597	Lamoureux Louis-Philippe	Bourses des finissants 2019	350.00
3598	Letendre Lacroix Allison	Bourses des finissants 2019	350.00
3599	M.R.C. du HSF	Support technique – informatique	410.67
3600	Phaneuf Cedrick	Bourses des finissants 2019	350.00
3601	Vecrin Denis	La Potagerie (embouts, vis )	39.60
3602	A25	Frais de péage - pont autoroute 25	16.74
3603	Alarme CSDR	Ajout de code - Mario Chrétien	17.25
3604	Aquatech	Remplacement de vacances	1,417.07
3605	9146-8801 Québec inc.	Entretien & réparation - réseau routier	6,443.95
3606	Cain Lamarre	Honoraires professionnels	248.70

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

3607	CANAC	Entretien & réparation - H.V.	299.38
3608	C. de rén. G. Doyon inc.	Entretien & réparation - H.V.	906.12
3609	Vivaco Groupe Coop.	Pièces & accessoires – voirie	397.05
3610	Roch Cote	Épandage et pose d'un ponceau - F.H.	2,285.00
3611	9175-0828 Québec inc.	Emb. - sites municipaux (paillis)	760.00
3612	Les Ent. Y. Blais & fils	Entretien & réparation - caserne & parc	517.97
3613	Pouliot équip. de bureau	Photocopies	443.11
3614	Fonds d'information	Mutations - août 2019	70.70
3615	Graymont (Qc) inc.	Achat pierres & gravier - réseau routier	224.55
3616	Le Groupe A & A	Photocopies	200.36
3617	IGA Couture East Angus	Soirée Reconnaissance 2019 (bourses)	54.12
3618	J.N. Denis inc.	Inspection SAAQ - véhicules incendie	1,496.88
3619	Clermont Lessard	Entretien & réparation - réseau routier	11,969.99
3620	Location Ideale enr.	Pièces & acces. – voirie ( lames diamant)	160.95
3621	Location Kiroule inc.	Location - camion voirie	1,142.85
3622	Meute Monde J. Papillon	Spectacles - Journée de la Culture	569.13
3623	M.R.C. du HSF	Téléphonie IP & fibre optique	1,189.67
3624	Alex Davignon	Nettoyage bois tombé	2,328.24
3625	PG Solutions inc.	Installation de 2 postes PGMegaGest	442.65
3626	Prudent Mesure d'Urgence	Honoraires professionnels	825.29
3627	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces & accessoires – voirie	163.20
3628	Alain Raymond	Remboursement - temps de glace	215.00
3629	Michel Raymond	Embellissement - sites municipaux	735.00
3630	Régie intermunicipale	Enfouissement – déchets	10,027.52
3631	Régie Inter.San. des Hameaux	Collecte de compost	16,088.17
3632	Régie Inter. Incendie DLW	Désincarcération & essence	853.28
3633	Scies A Chaines C. Carrier	Entretien équipement – pelouse	36.68
3634	Société canadienne des Postes	Frais de poste	500.00
3635	Telnek Inc.	Service d'appels d'urgence	1,570.20
3636	Filgo Energie/Thermoshell	Huile de chauffage	1,570.20
3637	Tourisme Cantons-de-l'Est	Vestes d'été avec logo	205.42
3638	Ville de East Angus	Vidange de boue	1,755.96
3639	Vuillemin Photo + Design	Domaine - site internet	311.56
3640	Cynthia James	Contrat de vidanges 2019-2020	940.86
3641	Clermont Lessard	Location espace	1034.77
3642	Breton Marie-Pier	Honoraire – rencontre	25.88
3643	Cloutier Elizabeth	Honoraire – rencontre	28.62
3644	Cloutier Felix	Honoraire – rencontre	6.47
3645	Dodier Charline	Honoraire – rencontre	26.66
Prélèvements			
175	Hydro Québec	Électricité	61.16
176	Hydro Québec	Électricité	62.46
177	Hydro Québec	Électricité	140.55
178	Hydro Québec	Électricité	628.49
179	Service de cartes Desjardins	Congrès FQM & Divers	4,993.52
180	Bell Canada	Téléphone	131.58
181	Bell Canada	Téléphone	263.16
182	Bell Canada	Téléphone	87.89
183	Bell Canada	Téléphone	87.89
184	Ministère du Revenu	DAS – août 2019	15,403.28
185	Agence du Revenu du Canada	DAS – août 2019	6,282.02
186	Services de Cartes Desjardins	Fourniture de bureau	424.05
187	Hydro Québec	Électricité - parc (Bishopton)	182.52
188	Hydro Québec	Électricité - station e-p	803.17
189	Hydro Québec	Électricité - lumières de rue	14.16
190	Hydro Québec	Électricité - lumières de rue	475.79
191	Hydro Québec	Électricité - lumières de rue	68.13
192	Hydro Québec	Électricité - H.V.	1,935.76
193	Hydro Québec	Électricité - borne (rue Bishop)	145.68
194	Hydro Québec	Électricité – église	28.82
195	Hydro Québec	Électricité - lumières de rues	86.33

196	Hydro Québec	Électricité - lumières de rue	763.73
197	Hydro Québec	Électricité - M.C.	258.57
198	Hydro Québec	Électricité – plage	77.02
199	Hydro Québec	Électricité - C.C.	676.22
200	Hydro Québec	Électricité - parc (Marbleton)	198.00
201	Hydro Québec	Électricité - caserne (Marbleton)	297.55
202	Services de cartes Desjardins	Congrès FQM 2019	4,993.52

Le tout pour un montant total de 276,463.32 \$.

Un montant de 54,088.92 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 30 septembre 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12.2 Dépôt du rapport financier**

La directrice générale dépose le rapport financier en date du 30 août 2019.

## **13. AVIS DE MOTION**

### **13.1 Présentation d'un règlement modifiant le Règlement incendie**

La conseillère Mme Isabelle Bibeau donne avis que lors d'une prochaine séance du conseil municipal un règlement modifiant le Règlement incendie sera adopté. La copie du présent règlement sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville lors des heures d'ouverture jusqu'à son adoption. La présentation du règlement a été faite à l'ensemble des citoyens présents.

## **14. ADOPTION DE REGLEMENT**

## **15. DIVERS**

## **16. PROJET CITOYEN**

## **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **17.1 Réponses aux questions des citoyens**

### **17.2 Période de questions des citoyens**

Environ 17 personnes sont présentes.

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent



poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

**18. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS**

**19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

**20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame Isabelle Bibeau, conseillère, propose la levée de la séance à 19 h 45.

---

Mariane Paré  
Maire

---

Marie-Ève Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière